



Séez, le 21 juin 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Conseil Communautaire de Haute Tarentaise

Lundi 20 juin à Tignes, se tenait le 4<sup>ème</sup> conseil communautaire de l'année, réunissant les élus des 8 communes de Haute Tarentaise.



#### Principaux sujets abordés :

##### **- L'approbation du rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes.**

Les responsables des services de la Communauté de Communes ont participé à ce conseil pour présenter aux élus leurs activités respectives dans les domaines : de l'enfance et de la jeunesse, de la culture, des seniors, du tourisme, de la communication et des nouvelles technologies, de l'environnement et des déchets ainsi que des transports scolaires.

Cette présentation annuelle permet de faire un point approfondi sur l'activité, les projets à venir et d'échanger avec les agents.

Ce document est disponible sur le site Internet [www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr)

##### **- Le nouveau logotype de la Communauté de Communes a également été présenté aux élus.**

Le service Communication réfléchit depuis plusieurs mois sur la refonte du logo, de la charte graphique et des documents types. Après un appel à concurrence, c'est l'Agence MERCI de Bourg Saint Maurice qui travaille depuis plusieurs semaines sur ce projet. Il sera dévoilé au grand public à l'automne, dès que la charte graphique et les documents types seront achevés. Ce nouveau logo accompagne le changement de nom de la collectivité : « Communauté de Communes de Haute Tarentaise » au lieu de « Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise ». Cette modification sera définitivement entérinée lors du vote des statuts à l'automne.

Ce changement d'identité coïncide avec l'expansion de la Communauté de Communes depuis quelques années et l'arrivée, dès janvier 2017, de nouvelles compétences dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

##### **- Le vote de la répartition du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) entre les 8 communes et la Communauté de Communes.**

**M. Gaston Pascal-Mousselard, Président de la Communauté de Communes a rappelé ce mécanisme de dépenses obligatoires subi par les collectivités.**

En effet, les collectivités locales participent depuis 2012 au FPIC, avec une montée en charge progressive des prélèvements. Ce système de solidarité consiste à prélever une partie des ressources de certaines collectivités pour les reverser à des territoires considérés comme moins riches.

Cette année, le montant demandé en Haute Tarentaise progresse encore, suite aux fusions de communes et de communautés de communes au niveau national.

Les élus ont approuvé la prise en charge de 915 090 euros par la Communauté de Communes (y compris la part des Chapelles) et de 2 437 522 euros assumés par les communes (régime dérogatoire).

**- M. Jean-Claude FRAISSARD, Vice-président à l'environnement et aux déchets a proposé aux élus de signer une convention avec Savoie Déchets (le nouveau syndicat de traitement des déchets) pour la reprise des matériaux ferreux (acières) et non-ferreux (aluminium) issus des mâchefers (incinération) puisque le SMITOM de Tarentaise va disparaître (ancien syndicat de traitement des déchets).**

**- Le conseil communautaire a été informé que le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale a rendu un avis favorable sur le projet de modification de l'organisation de travail au sein de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise. Ainsi, les élèves du cycle I bénéficieront d'un cours mutualisé de pratique collective. Les élèves travailleront en groupe avec plusieurs professeurs d'instruments. Les élèves pourront ainsi découvrir plusieurs pratiques et voir la pédagogie adaptée à leurs besoins en sous-groupe.**

**- Mme Maud VALLA, Vice-présidente à l'enfance et à la jeunesse a proposé aux élus de renforcer la présence de la Communauté de Communes au sein de la Cité Scolaire Saint Exupéry suite à la modification des rythmes scolaires au Collège.** Un accroissement de l'accompagnement éducatif sur les temps périscolaires rendus libres est ainsi nécessaire. Désormais les animateurs seront présents du lundi au jeudi de 16h à 18h30 (au lieu de 17h à 18h) ; le temps méridien de 12h à 14h reste inchangé.

**- En fin de Conseil, Mme Jacqueline POLETTI a annoncé que les travaux du Centre Hospitalier de Bourg Saint Maurice se terminent.** La maison de santé pluridisciplinaire a ouvert ses portes avec les premiers praticiens, d'autres vont les rejoindre dans les semaines qui viennent. Le laboratoire d'analyses médicales ouvrira cet été au rez-de-chaussée de ce bâtiment. Le centre médico-psychologique ouvrira prochainement, ainsi que l'extension comprenant une Unité de Surveillance Continue complétant l'offre de médecine et de chirurgie et un service de stérilisation dimensionné à l'activité de l'établissement.

Toutes les dates des conseils communautaires 2016 sur : [www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr) (ouverts à tous).

Retrouvez prochainement toutes les délibérations prises sur [www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr)  
**Rejoignez aussi notre page Facebook : Haute Tarentaise Communauté de Communes**

CONTACT : Service Communication : Fanny HEURTEL 04.79.41.09.86 /  
[communication@hautetarentaise.fr](mailto:communication@hautetarentaise.fr)